

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Affectation des résultats du compte administratif 2024.

Délibération N° 2025-04-12

L'an deux mille vingt-cinq le deux avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 mars 2025

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 71 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BERNARDET Mireille (suppléante), M. BERTRAND Philippe, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, Mme CHAGNON Josette, M. CHARASSON Patrick, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, Mme DALLOT Aline (suppléante), M. DALOT Jean-Pierre, M. DARCHY Guy, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEGAY Jean-Michel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, Mme FLEURET Sylvie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, M. HERLEMONT Etienne, M. JEOMEAU Bernard (suppléant), Mme JOUBERT Séverine, M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, Mme MOREAU Adeline (suppléante), M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PEDARD Isabelle (suppléante), Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, Mme PION Angélique, M. POIRIER Renaud (suppléant), M. RABILLE Franck, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. VIAUD Philippe, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. AUCLAIR Quentin, M. BELLET Alain, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURDEAU Jean-Marie, Mme BRUNET Charline, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSET Christine, M. MARATHON Jean-Paul, M. MAUGRION Philippe, Mme NICOLAS Barbara, M. PELLETIER Philippe, Mme PILLET Michelle, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SALMON Michel, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, Mme VILCHES-PARDO Patricia.

Nombre de pouvoirs : 8 - Mme BESNIER Marie-Claire a donné pouvoir à M. MICHOT Olivier, M. CALAME Daniel a donné pouvoir à M. VIAUD Philippe, M. DEFOUGERE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. DEMOCRATE Hervé a donné pouvoir à M. GAUTRON Guy, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à M. DALOT Jean-Pierre, M. HUGOTTE Philippe a donné pouvoir à M. LAFONT Jean-Marc, M. MAUGRION Philippe a donné pouvoir à M. DARCHY Guy, Mme PILLET Michelle a donné pouvoir à M. PATRIGEON Philippe.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

L'Assemblée Générale après avoir approuvé le compte administratif 2024,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57 et en particulier celles

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250402-2025-04-13-BF

Accusé par l'intermédiaire de

Réception par le préfet : 10/04/2025

Publication : 10/04/2025

relatives à l'affectation du résultat ;

VU les comptes présentés par le Receveur Municipal et les résultats figurants au Compte Administratif de l'exercice 2024 ;

VU l'absence de besoin de financement ;

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice	614 516,52€
- Recettes de l'exercice	<u>594 361,71€</u>
Résultat 2024 – Déficit	- 20 154,81€
Résultat cumulé 2023 – Déficit	- <u>178,70€</u>
Résultat de clôture déficitaire 2024	- 20 333,51€

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	94 143,61€
- Recettes de l'exercice	<u>75 860,32€</u>
Résultat 2024 – Déficit	- 18 283,29€
Résultat cumulé 2023 – Excédent	+ <u>137 055,44€</u>
Résultat de clôture excédentaire 2024	+ 118 772,15€

Dépenses engagées non mandatées	0
Recettes restant à encaisser	0

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de reporter le déficit de fonctionnement cumulé d'un montant cumulé de - 20 333,51 € au budget primitif 2025. Ce montant figurera en dépense à la ligne 002 du budget primitif de l'exercice 2025.
- **Décide** de reporter l'excédent d'investissement cumulé d'un montant cumulé de + 118 772,15 € au budget primitif 2025. Ce montant figurera en recette à la ligne 001 du budget primitif de l'exercice 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président,
François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20250402-2025-04-13-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025
Publication : 10/04/2025